



Source: Banque Laurentienne du Canada

March 02, 2022 07:30 ET

La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le premier trimestre 2022

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, 02 mars 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 55,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 44,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,96 \$ pour le premier trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,5 % pour le premier trimestre 2022, par rapport à 7,1 % pour le premier trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 59,5 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,26 \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 47,6 millions \$ et au résultat dilué par action ajusté de 1,03 \$ au premier trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,2 % pour le premier trimestre 2022, par rapport à 7,5 % pour la période correspondante il y a un an.

« La Banque a démarré l'exercice en force, grâce au solide rendement des Services aux entreprises, à l'accent que nous continuons de mettre sur le contrôle des coûts et à la bonne qualité du crédit. Dans l'ensemble, notre équipe gagnante s'engage à prioriser le client et à réaliser des progrès dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique triennal de la Banque, qui nous permettra de générer une croissance rentable et de la valeur pour les actionnaires », a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction.

En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	Variation	31 janvier 2021	Variation
Comme présenté					
Résultat net	55,5 \$	(102,9) \$	n. s.	44,8 \$	24%
Résultat dilué par action	1,17 \$	(2,39) \$	n. s.	0,96 \$	22%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽²⁾	8,5%	(16,9)%		7,1%	
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	69,1%	142,3%		70,4%	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	9,8%	10,2%		9,8%	

Base ajustée

Résultat net ajusté ⁽¹⁾	59,5 \$	47,8 \$	24%	47,6 \$	25%
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	1,26 \$	1,06 \$	19%	1,03 \$	22%

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽²⁾	9,2%	7,5%	7,5%
Ratio d'efficacité ajusté ⁽²⁾	67,0%	65,5%	68,9%

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à partir de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2022 et pour la période close à cette date, ces pages étant intégrées par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à la partir de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2022 et pour la période close à cette date, ces pages étant intégrées par renvoi aux présentes.

(3) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » qui suit et à partir de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2022 et pour la période close à cette date, ces pages étant intégrées par renvoi aux présentes.

(4) Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

La direction utilise des mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les éléments d'ajustement ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente actuelle de ses activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Frais autres que d'intérêt	177 930 \$	356 480 \$	174 063 \$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat			
Charges liées à l'examen stratégique ⁽¹⁾	2 342	96 067	—
Charges de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers ⁽²⁾	—	93 392	—
Charges de restructuration ⁽³⁾	—	(88)	621
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽⁴⁾	3 028	3 009	3 073
	5 370	192 380	3 694
Frais autres que d'intérêt ajustés	172 560 \$	164 100 \$	170 369 \$
Résultat avant impôts sur le résultat	70 209 \$	(130 949) \$	56 511 \$

Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les frais autres que d'intérêt (décrits ci-dessus)	5 370	192 380	3 694
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	75 579 \$	61 431 \$	60 205 \$
Résultat net comme présenté	55 518 \$	(102 876) \$	44 819 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Charges liées à l'examen stratégique ⁽¹⁾	1 721	70 638	—
Charges de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers ⁽²⁾	—	77 884	—
Charges de restructuration ⁽³⁾	—	(65)	457
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽⁴⁾	2 252	2 248	2 296
	3 973	150 705	2 753
Résultat net ajusté	59 491 \$	47 829 \$	47 572 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	50 917 \$	(104 231) \$	41 702 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)			
	3 973	150 705	2 753
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	54 890 \$	46 474 \$	44 455 \$

(1) Les charges liées à l'examen stratégique se rapportent à la nouvelle orientation stratégique de la Banque. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et, en 2021, comprenaient les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats. Au premier trimestre 2022, les charges liées à l'examen stratégique découlaient principalement des charges liées aux contrats de location.

(2) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers ont trait à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill. Les charges de dépréciation sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(3) Les charges de restructuration se composent essentiellement des charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs du syndicat et des plaintes en 2021. Les charges de restructuration sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprennent les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location.

(4) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Capitaux propres	2 659 840 \$	2 640 870 \$	2 644 947 \$
Moins :			
Actions privilégiées	(122 071)	(122 071)	(244 038)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	(121 315)	(123 612)	—
Réserve de couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	(35 591)	(42 095)	(42 260)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 380 863 \$	2 353 092 \$	2 358 649 \$
Incidence des soldes moyens à la fin du mois ⁽²⁾	(5 486)	99 451	(21 639)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 375 377 \$	2 452 543 \$	2 337 010 \$

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2022

Le résultat net s'est établi à 55,5 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 44,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,96 \$ pour le premier trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 59,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 47,6 millions \$ pour le premier trimestre 2021, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,26 \$, en comparaison du résultat dilué par action ajusté de 1,03 \$ au premier trimestre 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et des dividendes trimestriels déclarés sur les actions privilégiées de série 13 au premier trimestre 2022, tandis qu'au premier trimestre 2021, il tenait compte des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série 13 et sur les actions privilégiées de série 15 rachetées en juin 2021.

Revenu total

Le revenu total s'est établi à 257,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en hausse de 4 % comparativement à un revenu total de 247,4 millions \$ pour le premier trimestre 2021.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 7,8 millions \$ pour s'établir à 180,9 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à un revenu net d'intérêt de 173,1 millions \$ au premier trimestre 2021. Cette augmentation découlait principalement des volumes plus élevés de financement d'inventaires et de la diminution des coûts de financement. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,88 % pour le premier trimestre 2022, une hausse de 4 points de base en comparaison de la marge nette d'intérêt au premier trimestre 2021, pour les mêmes raisons.

Les *autres revenus* ont augmenté de 2,3 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 76,6 millions \$ au premier trimestre 2022, comparativement à 74,3 millions \$ au premier trimestre 2021. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et aux solides commissions sur prêts, qui se sont améliorées respectivement de 1,5 million \$ et 1,2 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2021.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 9,4 millions \$ pour le premier trimestre 2022, en comparaison de 16,8 millions \$ pour le premier trimestre 2021, une baisse de 7,4 millions \$, les provisions moins élevées sur les prêts dépréciés ayant été contrebalancées en partie par les provisions plus élevées sur les prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 11 points de base pour le trimestre, contre 20 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs ont été de 5,5 millions \$ pour le premier trimestre 2022 comparativement à une reprise de provision de 0,9 million \$ au premier trimestre 2021, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts personnels. La provision pour pertes sur prêts dépréciés a été de 3,9 millions \$ pour le premier trimestre 2022 et était en baisse de 13,8 millions \$, du fait des remboursements favorables qui ont entraîné une baisse des radiations dans le portefeuille de prêts commerciaux.

Voir la rubrique « Gestion de risques – Risque de crédit » aux pages 15 à 17 du rapport de gestion de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,9 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 3,9 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 172,6 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 2,2 millions \$, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2021.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 97,7 millions \$ au premier trimestre 2022, une augmentation de 2,3 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021, du fait en grande partie de l'accroissement des charges salariales attribuable au niveau plus élevé de la rémunération liée à la performance versée au début de 2022 ainsi qu'à la hausse des frais d'assurance collective.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 45,0 millions \$ au premier trimestre 2022, une diminution de 3,5 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont fixés à 32,9 millions \$ au premier trimestre 2022, une augmentation de 3,3 millions \$ en comparaison de ceux du premier trimestre 2021, découlant essentiellement de la hausse des honoraires professionnels ainsi que de l'accroissement des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 2,3 millions \$ au premier trimestre 2022, une hausse de 1,7 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2021. Au premier trimestre 2022, conformément à ses plans quant à l'avenir du travail, la Banque a achevé avec succès la réduction des bureaux corporatifs loués à Toronto, ce qui a nécessité un ajustement de 2,3 millions \$ des charges comptabilisées au quatrième trimestre 2021. Au premier trimestre 2021, les charges de restructuration comprenaient essentiellement des indemnités de départ ainsi que des honoraires professionnels.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 69,1 % au premier trimestre 2022, en comparaison de 70,4 % au premier trimestre 2021. Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 67,0 % au premier trimestre 2022, en comparaison de 68,9 % au premier trimestre 2021. L'amélioration de ces deux indicateurs découlait d'une augmentation du revenu total, contrebalancée en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, les impôts sur le résultat se sont élevés à 14,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,9 %. Ce taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 11,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,7 %.

Situation financière

Au 31 janvier 2022, l'actif total s'élevait à 46,1 milliards \$, une augmentation de 2 % comparativement à 45,1 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé des prêts et des liquidités.

Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2022, ces actifs totalisaient 10,2 milliards \$, une hausse de 0,3 milliard \$ par rapport à 9,9 milliards \$ au 31 octobre 2021.

La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 22 % de l'actif total au 31 janvier 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 34,2 milliards \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 0,7 milliard \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2021. Au cours du premier trimestre 2022, la solide croissance des prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 15,4 milliards \$ au 31 janvier 2022, une augmentation de 1,3 milliard \$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2021. La croissance des volumes de financement d'inventaires s'est poursuivie au premier trimestre 2022, malgré l'incidence des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement et de la demande élevée de produits récréatifs par les consommateurs, laquelle a réduit le besoin de financement d'inventaires. La hausse continue des prêts immobiliers a également contribué à l'augmentation.

Les prêts personnels s'établissaient à 3,5 milliards \$ au 31 janvier 2022, une diminution de 0,1 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du recul continu du portefeuille de prêts à l'investissement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,5 milliards \$ au 31 janvier 2022, une baisse de 0,4 milliard \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2021. Comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants », dans le cadre de son plan visant à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a réalisé un examen de bout en bout du processus d'octroi de prêt hypothécaire du canal des courtiers et de celui des succursales et a déterminé quelles améliorations devaient être apportées et les possibilités d'harmonisation et de simplification.

Dépôts

Les dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$, ou 5 %, pour s'établir à 24,1 milliards \$ au 31 janvier 2022, contre des dépôts de 23,0 milliards \$ au 31 octobre 2021, du fait principalement du renforcement et de l'élargissement des relations avec les conseillers et les courtiers. Les dépôts de particuliers se sont fixés à 18,8 milliards \$ au 31 janvier 2022, une hausse de 0,7 milliard \$ en regard de ceux au 31 octobre 2021, qui s'explique essentiellement par la hausse des dépôts à vue et sur préavis obtenus par l'intermédiaire des conseillers et des courtiers.

Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 31 janvier 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021, et ont contribué à la bonne position de la Banque en matière de liquidités.

Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,4 milliard \$ au cours de la même période pour s'établir à 5,3 milliards \$, du fait d'une augmentation du financement de gros.

Dettes liées aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,1 milliard \$, ou 1 %, par rapport à celle au 31 octobre 2021, et s'établissait à 11,3 milliards \$ au 31 janvier 2022. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2 659,8 millions \$ au 31 janvier 2022, comparativement à 2 640,9 millions \$ au 31 octobre 2021.

Les résultats non distribués ont augmenté de 26,8 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout de la contribution de 55,5 millions \$ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. La Banque a également racheté 294 000 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de sorte que les actions ordinaires ont diminué de 7,9 millions \$ et les résultats non distribués, de 4,7 millions \$ au premier trimestre 2022. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque au 31 janvier 2022 et pour la période close à cette date et l'état de la variation des capitaux propres consolidés.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 54,97 \$ au 31 janvier 2022, comparativement à 53,99 \$ au 31 octobre 2021.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,8 % au 31 janvier 2022 par rapport à un ratio de 10,2 % au 31 octobre 2021. La diminution par rapport au 31 octobre 2021 découle surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, contrebalancé en partie par la génération de fonds propres en interne. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse opérationnelle requise pour poursuivre de façon prudente sa croissance et mettre en œuvre ses initiatives clés, compte tenu de la conjoncture économique.

Le 1^{er} mars 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,44 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2022 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2022. Ce dividende trimestriel est en hausse de 10 % par rapport au dividende déclaré à l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront libellées en actions ordinaires émises par la trésorerie de l'entreprise sans escompte.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans

d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres

personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

L'information prospective contenue dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 2 mars 2022. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-289-0720, code 1750906, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 2 mars 2022, à compter de 12 h (HE) jusqu'à 12 h (HE) le 1^{er} avril 2022, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Susan Cohen
Directrice, Relations avec les investisseurs
Cellulaire : 514 970-0564
susan.cohen@blcgf.ca

Relations avec les médias

Merick Séguin
Conseiller principal, Relations avec les médias
Cellulaire : 514 451-3201
merick.seguin@banquelaurentienne.ca

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 900 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 46,1 milliards \$, de même que des actifs administrés de 30,2 milliards \$.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.